

Un autre commissaire est à la veille de partir avec les sommes nécessaires pour faire jouir du même avantage les habitans des contrées ruinées par l'armée qui est aux ordres du Prince Henri de Prusse, qui a totalement évacué le royaume de Bohême. Comme on a lieu d'espérer qu'après la retraite de l'ennemi nos troupes auront plus d'occasions pour pénétrer dans les pais ennemis, toutes les contributions qu'elles y exigeront, seront uniquement employées à dédommager la noblesse, les villes, les communautés & autres habitans de ce qu'ils ont souffert; à cet effet on a exactement spécifié leurs pertes.

L'Impératrice-Reine n'a pas encore abandonné ses desseins pacifiques, & Sa Majesté ne cesse de préférer la gloire d'avoir rendu heureux les nombreux sujets, qu'elle a actuellement, à celle d'avoir agrandi ses états, déjà si étendus. En attendant notre cour ne néglige pas les moïens de justifier ses procédés près des autres Puissances de l'Europe, & de faire valoir les offres, qu'elle a faites pour le maintien de la paix. Le prince de Kaunitz-Rietberg, en envoiant aux ministres étrangers, y compris ceux des Electeurs, les mémoires de Sa Maj. Imp. & Royale, les accompagna d'une note circulaire, conçue en ces termes.

*Sa Majesté l'Impératrice-Reine a jugé à propos de communiquer à tout l'Empire, assemblé en diète à Ratisbonne, les dernières propositions, que, n'écoutant que son*